

**Mars 2003**

## **SOMMAIRE**

- 1- Bilan ACH CN -SODIE
- 2- Infos
- 3- Tableau de reclassement

**L**a dernière réunion de la commission de suivi du plan social des ACH a eu lieu le 22 janvier 2003.

Cette dernière réunion était un tournant dans le cadre du déroulement et de l'application du plan social. Elle nous a permis de faire un point sur le reclassement des ex ACH dont nous vous donnons les éléments dans cette " Lettre de l'ADIAS ACH ".

La question importante était de savoir comment seraient traitées les personnes n'ayant pas de solution ou des solutions précaires. Sur ce point, les choses sont claires, la cellule de reclassement s'arrête, mais les mesures liées au plan social ACH signé en juillet 1999 continuent de bénéficier aux ex ACH.

Les droits restent ouverts aux salariés licenciés.

Un comité de suivi du plan social se réunira trimestriellement sous la présidence de monsieur le Sous-Préfet avec la DDTE, l'ANPE, Thierry OSSELIN, liquidateur et l'ADIAS ACH.

C'est maintenant l'ADIAS ACH qui se substitue à la SODIE dans l'accompagnement administratif des anciens salariés ACH (montage de dossier, suivi recherche d'emploi, site Internet, C.V, courrier etc.....).

Selon les besoins, la SODIE a accepté d'aider ponctuellement les personnes en recherche d'emploi sur demande de l'ADIAS ACH.

Ces résultats sont tout à fait exceptionnels et vont nous permettre de continuer sur le chemin que nous nous sommes fixés ensemble, celui de ne pas laisser une seule ou un seul ancien des ACH sans solution.

**Le Président,  
Jean Louis JEGADEN**

**PENSEZ A  
RENOUVELER  
VOTRE  
ADHESION  
POUR 2003.**

**Le montant de la**